

■ **SI Gradelle-Baumelon**, à Chêne-Bougeries, société anonyme, achat, vente, possession, etc. (FOSC du 30.05.2001, p. 4076). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 22.02.2002. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **SI Gradelle-Baumelon, en liquidation**. Argand-Rey Emmanuelle n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Liquidateur: Loosli Pierre-Alain, de Genève, à Genthod, lequel signe individuellement. Domicile de liquidation: Genève, rue du Rhône 30, c/Pierre-Alain Loosli, avocat.  
Journal no 2281 du 26.02.2002  
(00367944 / CH-660.0.008.945-6)